



PRAXIS - RÉFÉRENT EN HYGIÈNE EN EHPAD ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Satisfaction

5/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. E1551

5 jours
35h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Actualiser et approfondir les connaissances et les compétences en prévention des infections nosocomiales
- Pérenniser la dynamique en hygiène dans son établissement

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux personnes en EHPAD, en institution médico-sociale (MAS, CSAPA, IME, ESAT, Foyer d'hébergement, etc.) souhaitant devenir référent hygiène

PUBLICS DPC : Aide-soignant - Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Anja ANDRIAMANANTENA

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante
du pôle QualiSanté du CNEH
06 33 53 87 11 - anja.andriamanantena@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **3 jours en présentiel et 2 jours en distanciel**

► **MODULE 1 (3 jours) - Les moyens de prévention - Présentiel au CNEH**

- Actualiser et approfondir les connaissances et les compétences en prévention des infections nosocomiales, en EHPAD et établissements médico-sociaux
- Approfondir les compétences en prévention des infections acquises
- Identifier les situations à risque infectieux
- Atelier 1 : Notions générales, organisation de la lutte contre les infections associées aux soins
- Atelier 2 : Les moyens de prévention
- Atelier 3 : La gestion de situations à risques d'infections associées aux soins
- Atelier 4 : La gestion des risques liés à l'environnement

► **MODULE 2 (1.5 jours) - Pérenniser la dynamique en hygiène dans son établissement) - Classe virtuelle**

- Donner des éléments pour élaborer des protocoles de soins et les mettre en place
- Analyser les pratiques et relever les dysfonctionnements
- Participer aux enquêtes et surveillance des infections associées aux soins
- Sensibiliser le référent à sa mission
- Être en capacité de diffuser les éléments essentiels aux personnels de l'EHPAD, de l'établissement médico-social
- Atelier 5 : Les dispositifs à mettre en place pour l'organisation des moyens de prévention du risque infectieux
- Atelier 6 : Les modalités et les outils pour l'évaluation et la maîtrise du risque infectieux
- Atelier 7 : Le rôle et les missions des référents en hygiène
- Atelier 8 : Les modalités de communication

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour) - en classe virtuelle**

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle Praxis
- La validation du Praxis se fera à partir des résultats issus des mises en situation professionnelle et des questionnaires de connaissances
- Pour chacun des participants, un entretien aura également lieu devant un jury
- Le participant procédera à la remise d'un dossier documentaire permettant de valoriser son expérience, sa mise en oeuvre des apports présentés lors de la formation. Ce document sera transmis au jury CNEH qui procédera à l'analyse du projet présenté. Une soutenance sera menée par le participant

INTERVENANT.E.S

- Anja Andriamanantena, Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH, coordinateur du Praxis
- Mary-Carmen Aubry-Roces, Cadre supérieure de santé, experte en hygiène en établissement de santé

MÉTHODES MOBILISÉES

Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis - Cas pratiques - Mise en situation - Points clefs - Questionnaires de connaissances afin d'approfondir les acquis - Point sur les forces/faiblesses/facilités/

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	1 750 €
Non-adhérents	1 900 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 5 jours - 35h

SESSION.S

Paris 7, 8, 9 oct. 2026
et du 5 au 6 nov. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - RÉFÉRENT EN HYGIÈNE EN EHPAD ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

E1551

☐ Du 07/10/2026 au 06/11/2026 - 5 jours - 35 heures

☐
☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	1 750 €
Tarif non-adhérents	1 900 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires